

SEANCE DU LUNDI 19 DECEMBRE 2016**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille seize, le dix-neuf décembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Civray-de-Touraine se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 14 décembre 2016

Nombre de conseillers en exercice : 16

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : Alain BERNARD, Serge BLAISON, Jany BOUVARD, Muriel CHARBONNIER, Pascale CHERBONNIER, Sophie DUBOIS, René GALEA, Michel JEZY, Valérie JOLIVEL, Claire OLLIVIER, Brigitte PIOT, Charles POULAIN, Monica VISINONI.

Absents excusés : Mesdames Chantal ROBERT, Fanny HERMANGE qui a donné pouvoir à Claire OLLIVIER.

Monsieur Gérard BEGUIER qui a donné pouvoir à Michel JEZY.

Michel JEZY est nommé secrétaire.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur le Maire Alain BERNARD.

1. **Compte rendu du Conseil Municipal du 17 octobre 2016** : pas d'observation
Compte rendu du Conseil Municipal du 14 novembre 2016 : Claire OLLIVIER souhaiterait que les votes des délibérations soient mieux formalisés. Monsieur Le Maire assure qu'il apportera plus de vigilance au protocole des votes de délibération.
2. **Compte rendu du Conseil du SCOT du 14 novembre 2016**:
Monsieur Le Maire rappelle que le projet de révision du SCOT est consultable en mairie, et invite le Conseil Municipal à venir le parcourir.
3. **Compte rendu de la commission d'Urbanisme du 23 novembre 2016** :
Monica VISINONI indique :

CERTIFICATS D'URBANISME

N° Enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Type de CU	Avis
CU 037 079 16 D 0060	Les Fillettes	Uc	a	Favorable
CU 037 079 16 D 0061	Lieu-dit "la Rousselière"	Ub et Ubi	a	Favorable
CU 037 079 16 D 0062	Les Chaintres	N et Ni	b	Avis défavorable - zone submersible
CU 037 079 16 D 0063	Roulecrotte	A	a	Favorable
CU 037 079 16 D 0064	Les Touches	A	a	Favorable
CU 037 079 16 D 0065	Les Touches	N	a	Favorable – espace boisé classé
CU 037 079 16 D 0066	Les Helleries	A	a	Favorable
CU 037 079 16 D 0067	Rue D'Amboise	A et Uc	b	Favorable – RD 81
CU 037 079 16 D 0068	rue des Hauts de Vaux	Uc	b	Favorable – ABF + zone limite bruit
CU 037 079 16 D 0069	1 rue des Hauts de Vaux	Uc	b	Favorable – ABF + zone limite bruit Favorable
CU 037 079 16 D 0070	Prairie de la Roche	Ni	a	Favorable
CU 037 079 16 D 0071	Malare, Les Bergeries	A	a	Favorable

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

N° Enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Nature des travaux	Avis
037 079 16 D0046	10 rue de la Tonnelle	Ub	Changement de la porte de grange	Favorable
037 079 16 D0047	3 rue d'Orget	Uc	Remplacement de la porte de garage en baie vitrée	Favorable
037 079 16 D0048	9 rue de Beigneux	Uc	Démolition et reconstruction d'une véranda	Favorable
037 079 16 D0049	782 rue d'Amboise	Uc	Reconstruction et réparation du mur et portail après accident	Favorable

PERMIS DE CONSTRUIRE

N° Enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Nature des travaux	Avis
037 079 16 D0023	2A rue des Fougères	Uc	Transformation du garage en pièce à vivre et extension	Favorable
037 079 16 D0024	"ZA bois Pataud"	1AUd	Extension	Favorable sous réserve d'accord de la CCBVC
037 079 15 D0007-M01	"ZA bois Pataud"	1AUd	Modification façade sud	Favorable
037 079 16 D0025	"La Fontaine Besnard" rue d'Amboise	Uc	Construction habitation mono-familiale	Favorable – pas de nouvelle sortie voirie autorisée

DPU

N° Enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Avis
40/2016	les Fillettes	Uc	Droit non requis
41/2016	La Rousselière	Ub ET Ubi	Droit non requis

4. Compte rendu de la Commission d'Information du 17 novembre 2016:

Claire OLLIVIER informe :

1. Pour le bulletin annuel, la commission travaillera avec Monsieur ULLMAN - graphiste . A noter que l'année dernière les encarts publicitaires avaient couvert les frais d'impressions des Presses de Touraine. Ce bulletin sera distribué si possible début février. Chaque commission et association prépare un article avec une ou plusieurs photos. La page de couverture présentera les photos de l'école (avant, pendant et après les travaux).

Muriel CHARBONNIER propose également des photos des maisons décorées pour Noël sur Civray-de-Touraine.

Le Conseil Municipal trouve l'idée agréable et confirme ce choix.

La commission aimerait pouvoir distribuer un « Nouvelles en Bref » de 4 pages résumant ce qui s'est passé sur la commune et rappelant les manifestations à venir 3 fois dans l'année.

2. En ce qui concerne les vœux du Maire nous restons sur le même principe :

Cette année l'Orchestre d'Athée-sur-Cher devrait accompagner cette cérémonie. Il n'y aura pas d'exposition du Pays de Loire Touraine.

Une invitation sera adressée aux personnalités extérieures à la commune : maires des autres communes ; présidents des syndicats, de la Communauté de Communes Bléré-Val de Cher; ainsi qu'au Chef de Centre d'Incendie et Secours ; aux responsables de la Gendarmerie et aux présidents des associations locales. L'ensemble du Conseil Municipal apporte son accord.

5. Compte rendu de la commission de voirie du 1^{er} décembre 2016 :

René GALEA expose les propositions de la commission qui figurent dans le compte rendu et qui concernent les aménagements et achats réalisés sur l'année 2016 et les projets pour 2017:

1- Aménagement – Achats 2016 :

- Réparation des dégâts provoqués par l'inondation du 31 mai, rue des caves à la Fontaine Besnard et aux Vieilles Cartes ; l'entreprise Jacob a établi un devis pour 5000 €.
- Pose de supports pour les panneaux électoraux
- Accessibilité du cimetière à poursuivre
- Rue des écoles

2- Achats 2017 :

- Achat d'une épareuse ;
- Pluvial rue Nationale : Une demande de subvention de fonds de solidarité rurale sera établie avant le 31 décembre 2016.
- Carrefour rue Nationale - rue du Coteau : Cet aménagement de sécurité pourra faire l'objet d'une subvention à partir des amendes de police.
- Fourrière : La fermeture de la cour près des locaux services techniques est actée, attente de contact SNCF pour la pose d'une clôture le long de la voie ferrée. - L'aménagement de l'angle de la rue d'Amboise et de la rue des Ecoles - Fossé du chemin de la Chaussée pour l'accès au terrain communal lors de chaque manifestation.

3- Entretien :

Balayage des voies : Le Service Intercommunal de Voirie assure 5 balayages annuels, proposition d'en rajouter 1 supplémentaire et d'intervenir tous les 2 mois, (janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre) Brigitte PIOT demande un entretien régulier de l'éclairage public ainsi que le curage des fossés.

Lors de la visite de voirie, rue de la vallée de Thoré, des habitants ont signalé une toiture qui déborde sur la voie publique menaçant de tomber sur la voie publique. La commission demande au Maire de mettre en demeure le propriétaire afin qu'il procède à une réparation et prendre un arrêté de périls en cas de non observation. La responsabilité de la commune est engagée en cas d'accident.

Monsieur le Maire prendra contact avec le propriétaire concerné.

➤ **2016-080 déclaration de projet « Bassin d'Orget »:**

Pour obtenir la déclaration d'utilité publique, la commune doit justifier de l'intérêt général du projet en fournissant au préfet la déclaration de projet en annexe que le conseil après délibération approuve à l'unanimité.

6. Compte rendu de la commission de Bâtiments du 6 décembre 2016 :

Jany BOUVARD a fait le point sur les travaux de l'école et précise qu'il y a lieu d'envisager des travaux supplémentaires en métallerie, menuiserie, électricité et sanitaire, qui ont été acceptés par le Conseil Municipal.

Des devis sont en cours de réception ou d'analyse, pour des travaux 2017, à proposer au prochain budget.

La commission examine les tarifs 2017 et propose :

- De maintenir les tarifs 2016 pour la location de la salle J. Villeret
- De créer des tarifs 2017 pour la location de la salle J. Villeret, aux associations hors commune
- Une augmentation des concessions cimetière

7. Compte rendu de la commission des Finances du 12 décembre 2016 :

Suite à la commission des bâtiments du 06/12/16, Jany BOUVARD et propose les tarifs 2017 ci-dessous :

➤ **2016-081 Tarifs 2017 salle des fêtes, cimetière et divers :**

La commission des Finances propose les tarifs comme suit :

TARIFS 2017	2016	2017
SALLE DES FETES		
Caution	800€	800€
HABITANTS DE LA COMMUNE		
Location toute l'année		
1/2 journée (en semaine)	100€	100€
1/2 journée supplémentaire (avec WE)	50€	50€
Journée	200€	200€
2 jours ou WE	300€	300€
HABITANTS HORS COMMUNE		
Location toute l'année		
1/2 journée	160€	160€
1/2 journée supplémentaire (avec WE)	80€	80€
Journée	320€	320€
2 jours WE	480€	480€
Associations 1/2 journée	-	80€
Associations 1 journée	-	160€
Associations 2 jours ou WE	-	240€
CUISINE		
Commune		
1/2 journée hors vendredi	35€	35€
Journée	70€	70€
2 jours WE	100€	100€
Hors commune		
1/2 journée hors vendredi	55€	55€
Journée	110€	110€
2 jours WE	160€	160€
Associations (gratuit)	-	-
CIMETIERE		
Concession temporaire 15 ans, les 2 m2	135€	140€
Concession temporaire 30 ans, les 2 m2	190€	195€
Concession temporaire 50 ans, les 2 m2	300€	305€
Cavurne 30 ans, 1 m2	-	100€
Columbarium concession 30 ans	470€	470€
Columbarium concession 50 ans	570€	570€
Photocopie (u - r/v x2)	0,30€	0,30€
Emplacement vente SdF	80€	80€
Droit place Taxi	55€	55€
Tarif taxis vendredi à Bléré	5€	5€

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son avis.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les tarifs 2017 exposés ci-dessus.

Jany BOUVARD précise qu'une analyse financière a été faite en fonction des propositions de diverses commissions, et propose d'inscrire au budget 2016, en décision modificative n°4 les éléments ci-dessous, afin d'engager les dépenses correspondantes où des régularisations de programmes :

➤ **2016-082 Décision modificative numéro 4 :**

INVESTISSEMENT				
Libellé	programmes	Comptes	Dépenses	Recettes
Bassin d'Orget	189	2111	3 000,00€	
Cimetière	2312	2313	100,00€	
Voirie	240	2313	12 000,00€	
Bâtiments	242	2313	400,00€	
Matériel	244	2188	4 000,00€	
Accessibilité école-mairie	246	2313	8 000,00€	
Produits de cessions (transpalette)		024		300,00€
Subvention FIPHP accordée accessibilité	246	1328		14 057,00€
Taxe d'aménagement		10226		13 143,00€
TOTAL D.M. 4			27 500,00€	27 500,00€

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son avis.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative numéro 4 exposée ci-dessus.

➤ **2016-083 Autorisation de programme 1891 « Bassin d'Orget / travaux »:**

Jany BOUVARD reprend les différentes démarches entreprises par René GALEA pour l'aboutissement du bassin d'Orget, afin de préserver nos citoyens, des inondations. Monsieur le Maire rappelle que suite à l'étude du cabinet HYDRATEC et la présentation de l'avant projet sommaire, il y a lieu de poursuivre la phase « maîtrise d'œuvre » et ensuite les travaux.

En application de l'article L.2311-3 du code général des collectivités territoriales, les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Une autorisation de programme est à inscrire au budget primitif 2017 concernant :

- le programme 1891 « Bassin d'Orget/Travaux »

Pour la somme de : **500 000€ TTC** dont **150 000€ sur budget 2017** et **350 000€** sur les années 2018 et 2019.

L'équilibre financier s'effectuera :

- Par recours aux subventions et participations.
- Par recours à l'emprunt.
- Par autofinancement
- Par inscription de retour du Fonds de Compensation de TVA.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son avis.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'ouverture d'autorisation de programme 1891 « Bassin d'Orget/Travaux » exposée ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce sujet.

➤ **2016-084 Appel d'offres maîtrise d'œuvre du bassin d'Orget/travaux:**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que suite au vote de l'autorisation de programme pour l'opération « **Bassin d'Orget/travaux** », il est maintenant nécessaire de lancer un appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre qui doit définir le programme des travaux avec les différentes missions réglementaires.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son avis.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le lancement de l'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre qui doit définir le programme des travaux du bassin d'Orget avec les différentes missions réglementaires et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce sujet.

8. Compte rendu de la commission du Personnel du 13 décembre 2016 :

Claire OLLIVIER précise qu'il s'agissait d'une commission pour convenir des plannings du personnel des écoles à compter du 1^{er} janvier 2017.

➤ 2016-085 Postes au 1^{er} janvier 2017:

Claire OLLIVIER annonce que suite au départ de nos agents qui ont fait valoir leur droit à la retraite, les postes ouverts pour le personnel des écoles doivent être mis à jour.

Le poste d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe à temps non complet ouvert pour 23.73/35^{ème} en Conseil Municipal du 7 juillet 2014 doit être modifié à compter du 1^{er} janvier 2017 pour 25/35^{ème}.

Les deux postes en contrat à durée déterminée à temps non complet, dans le cadre d'animation des NAP ouverts en Conseil Municipal du 8 septembre 2014 doivent être clôturés à ce jour.

Le poste de notre adjoint technique 2^{ème} classe 35/35^{ème} parti à la retraite depuis le 1^{er} avril 2016 doit être clôturé à ce jour.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son avis.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la mise à jour des postes du personnel territorial de la commune de Civray-de-Touraine comme défini ci-dessus.

D'autre part, le point des horaires 2016 effectués par le personnel communal a été établi : Quelques agents sont redevables de temps au titre de 2016. Pour la mise en place de la nouvelle bibliothèque, une participation leur sera demandée.

Le règlement intérieur en cours d'écriture doit être étoffé de quelques points à éclaircir

- les incidences des absences pour maladie avec le temps de modulation de travail.
- le principe de l'attribution du régime indemnitaire.
- le principe de retour de feuilles d'heures effectuées pour le service administratif.

➤ 2016-086 Indemnités stagiaires 2016:

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2016, la commune a accueilli deux stagiaires :

L'une au service scolaire pour 5 semaines et le deuxième au service technique pour 7 semaines.

Conformément à la délibération 2014-099 du 8 décembre 2014, l'indemnisation individuelle est de 100€ par semaine avec un plafond de 500€.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son avis.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'indemnisation des stagiaires 2016.

➤ 2016-087 Modification de statut SIEIL:**Modifications statutaires du Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) – Adhésion d'un nouveau membre**

Suite à la modification en 2014 de ses statuts et de la possibilité ouverte aux communautés de communes d'adhérer à présent aux compétences « à la carte » du SIEIL, le Comité syndical du SIEIL a approuvé, par délibération n° 2016-68 en date du 18 octobre 2016, l'adhésion des Communautés de communes Chinon Vienne et Loire et Pays de Bourgueil à la compétence « Eclairage public » du SIEIL pour les voiries communautaires.

La mise à jour de la liste des membres adhérents au SIEIL, annexée à ses statuts, est donc nécessaire.

En application de l'article L 5211-20 du Code général des collectivités territoriales, chaque adhérent au SIEIL doit à présent se prononcer sur l'adhésion des Communautés de communes Chinon Vienne et Loire et Pays de Bourgueil à la compétence « Eclairage public » du SIEIL et par conséquent de la modification de la liste annexée à ses statuts.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **Vu** les statuts du SIEIL et la liste des membres annexée à ceux-ci,
- **Vu** la délibération du Comité syndical du SIEIL n° 2016-68 du 18 octobre 2016,

Approuve l'adhésion au SIEIL des Communautés de communes Chinon Vienne et Loire et Pays de Bourgueil à la compétence « Eclairage public » du SIEIL.

➤ 2016-088 CCBVC Convention de mise à disposition de terrains pour conteneurs collecte verres et papier:

Monsieur le Maire annonce la proposition de convention avec la CCBVC (Communauté de Communes Bléré-Val de Cher) pour la mise à disposition de terrains ayant pour objet la mise en place de conteneurs pour la collecte du verre et du papier.

Suite à une brève lecture,

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son avis,

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention avec la CCBVC pour la mise à disposition de terrains ayant pour objet la mise en place de conteneurs pour la collecte du verre et du papier.

➤ **2016-089 Convention Gospel :**

Monsieur le Maire annonce la proposition de convention avec l'association Voice For Gospel pour une manifestation de chants Gospel, le 11 mars 2017 à 20h30 à l'église de Civray-de-Touraine

Suite à une brève lecture, le tarif proposé est de 850€ TTC.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son avis,

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention avec l'association Voice For Gospel pour une manifestation le 11 mars 2017 à 20h30 à l'église de Civray-de-Touraine, pour le tarif proposé de 850€ TTC.

QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur le Maire indique le prochain Conseil Municipal au 9 janvier 2017.

- Claire OLLIVIER indique les multiples remerciements suite à la distribution des colis des aînés.

La séance est levée à 22h20

Rappel des délibérations prises :

19/12/2016	080	Déclaration de projet « Bassin d'Orget »
	081	Tarifs 2017 salle des fêtes, cimetière, divers.
	082	Décision modificative numéro 4.
	083	Autorisation de programme 1891 « Bassin d'Orget/travaux »
	084	Appel d'offres maîtrise d'œuvre du bassin d'Orget/travaux.
	085	Poste au 1 ^{er} janvier 2017.
	086	Indemnités stagiaires 2016.
	087	SIEIL : Modification de statut.
	088	CCBVC : Convention de mise à disposition de terrains collecte verre et papier.
	089	Convention Gospel.